



Le 12/09/2010

syndicat des Anesthésiologistes Libéraux

14 av BORDENEUVE 31240 Saint JEAN

Site web: <http://www.anesthesiologistesliberaux.org/>

Merci M LEVY

De nous faire l'honneur de croire que nous avons écrit la loi HPST

Mais c'est FAUX

Le seul point positif de cette loi est la création du deuxième collège, à part ça, nous sommes d'accord avec m LEVY pour dénoncer tous les points qu'il dénonce, j'y rajouterais le problème des trous de garanties qui n'a pas l'air de le gêner, pour lequel nous étions encore cette semaine au sénat pour défendre les anesthésistes.

Pour le reste cette loi présente bien des dangers pour notre exercice et celui de la médecine libérale en général. Il nous faut donc la contenir par la convention, d'où l'intérêt de changer nos représentants, qui depuis 20 ans sacrifient les acteurs du bloc, c'est la raison d'être de notre action.

L'intérêt de la création du deuxième collège est que justement nous pourront être représentatif et lutter contre toutes les attaques dont nous sommes victimes et dont la CSMF se fiche éperdument.

La seule fois où M CHASSANG a amené M LEVY à la table des négociations c'était pour signer un secteur optionnel, qui loin de donner un bol d'air au secteur I, ne vise qu'à contraindre le secteur II, laissant ainsi la situation de 80% des anesthésistes (SI) continuer à se dégrader.

J'invite M LEVY à relire le texte qu'il a signé. MERCI M LEVY

Pour être sérieux nous n'étions pas, en l'état actuel des choses, en mesure d'influer sur tous les points cités par M LEVY.

C'est pour cela que nous luttons pour gagner la représentativité car ce ne sera plus la CSMF qui nous "défendra" (terme bien mal adapté, enfoncera, trahira ?).

Mais nous mêmes .

Si l'AAL est née c'est que nous avons le sentiment que la CSMF défendait en priorité ses gros bataillons que sont les radiologues, cardiologues et gastro-entérologues et que les anesthésistes en son sein sont quantité négligeable (voire méprisable).

C'est pour cela que l'AAL est née et continue le combat en devenant un syndicat et demain ,après les élections sera la voix des anesthésistes et des acteurs du BLOC avec nos collègues chirurgiens et gynécologues qui ont les mêmes soucis.

Quand on n'est pas décrété représentatif on ne compte pas. C'est pour cela que l'AAL se présente aux élections et c'est pour ça que le papier de M LEVY est tout simplement ridicule car tous ses reproches ne s'adressent qu'à lui même, représentant du plus grand syndicat médical français (Plus pour longtemps j'espère pour l'avenir de l'anesthésie).

H MOUYSSET

Président

Au moment de voter, ayez de la mémoire et regardez ce que la CSMF et le SNARF ont fait pour vous.

Ce dont M LEVY se targue à tort:

- Revalorisation de l'anesthésie obstétricale; C'est le SYNGOF (un anesthésiste aurait fait coter la péri **ET** la césarienne qui suit).

- Le paiement des gardes: C'est l'UCDF.

MERCI M LEVY pour avoir fait en sorte qu'il n'y ai plus d'anesthésistes qui s'installent en libéral, **bon BILAN** pour que cela change :

VOTEZ "LE BLOC"